

Chemin entre Vallons et Collines



Au fil de l'eau...

Le chemin de randonnée débute près du lavoir de Saint Salvy de Fourestès, cœur de la commune de Terre-Clapier. Il a été construit en 1906/1907 à la demande de la population. En effet, la source qui l'alimente ne tarit jamais, contrairement aux réserves d'eau propre du voisinage qui, à l'époque, s'asséchaient l'été. Plus loin, le sentier rejoint le Lézert, cours d'eau qui prend sa source au Roudayrou et se jette dans le Dadou. Il lézarde (d'où son nom) dans une étroite vallée toute en prairie. Ses eaux faisaient tourner 4 moulins. En bordure du Lézert, le hameau de Saint Simon abritait autrefois une chapelle qui servait aux fondeurs, aux laitiers et aux mailleurs du pays.



Alt min 337 m Alt max 451 m

Infos pratiques

Office de Tourisme du Réalmontais
8, place de la République
81120 Réalmont
Tél. 05 63 79 05 45

Espace Randos et Paysages
Comité départemental de la randonnée
pédestre du Tarn
6, rue Saint-Clair
81000 Albi
Tél. 05 63 47 73 06

Communauté de Communes
du Réalmontais
2 bis, Boulevard Carnot
81120 Réalmont
Tél. 05 63 79 21 27

Bon à savoir

Entre le Suquet et la Sémadié, le chemin agréablement bordé de haies est l'ancienne route qui rejoignait Villefranche d'Albi.

CODE DE BALISAGE

-  **BONNE DIRECTION**
-  **CHANGEMENT DE DIRECTION**
-  **MAUVAISE DIRECTION**



- 1 Départ près du lavoir : emprunter le chemin de terre qui mène au Suquet et s'engager sur le premier chemin de terre sur la droite.
- 2 Au Suquet prendre le chemin empierré à droite, sur environ 800 mètres.
- 3 Arrivé à la limite d'un champ, tourner à droite et longer le bois sur 100 mètres puis tourner de nouveau à droite sur environ 200 mètres.
- 4 Prendre à gauche et cheminer sur environ 1500 mètres en direction de La Semadié.
- 5 A La Semadié, traverser le hameau et sur la gauche s'engager sur la route de Villefranche.
- 6 Après avoir parcouru environ 700 mètres, emprunter avant le pont le chemin empierré qui monte vers Le Ramailou. Arrivé à la ferme, suivre le chemin qui la contourne par la gauche et parcourir environ 1500 mètres pour rejoindre la route D86.
- 7 Traverser la route D86 et prendre la direction de Bans.
- 8 Avant Bans prendre le chemin à droite pour éviter le hameau et poursuivre sur 500 mètres.
- 9 Après avoir traversé un champ sur quelques dizaines de mètres, pénétrer dans la forêt et parcourir environ 600 mètres, avant d'atteindre deux chicanes que vous franchissez successivement pour rejoindre la route.
- 10 Tourner à droite et monter vers la route D86.
- 11 Arrivé sur la route D86, la traverser en direction du village pour rejoindre le point de départ.



Point de vue



Patrimoine bâti

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER

Fonds IGN SCAN25@Edition avril 2007

